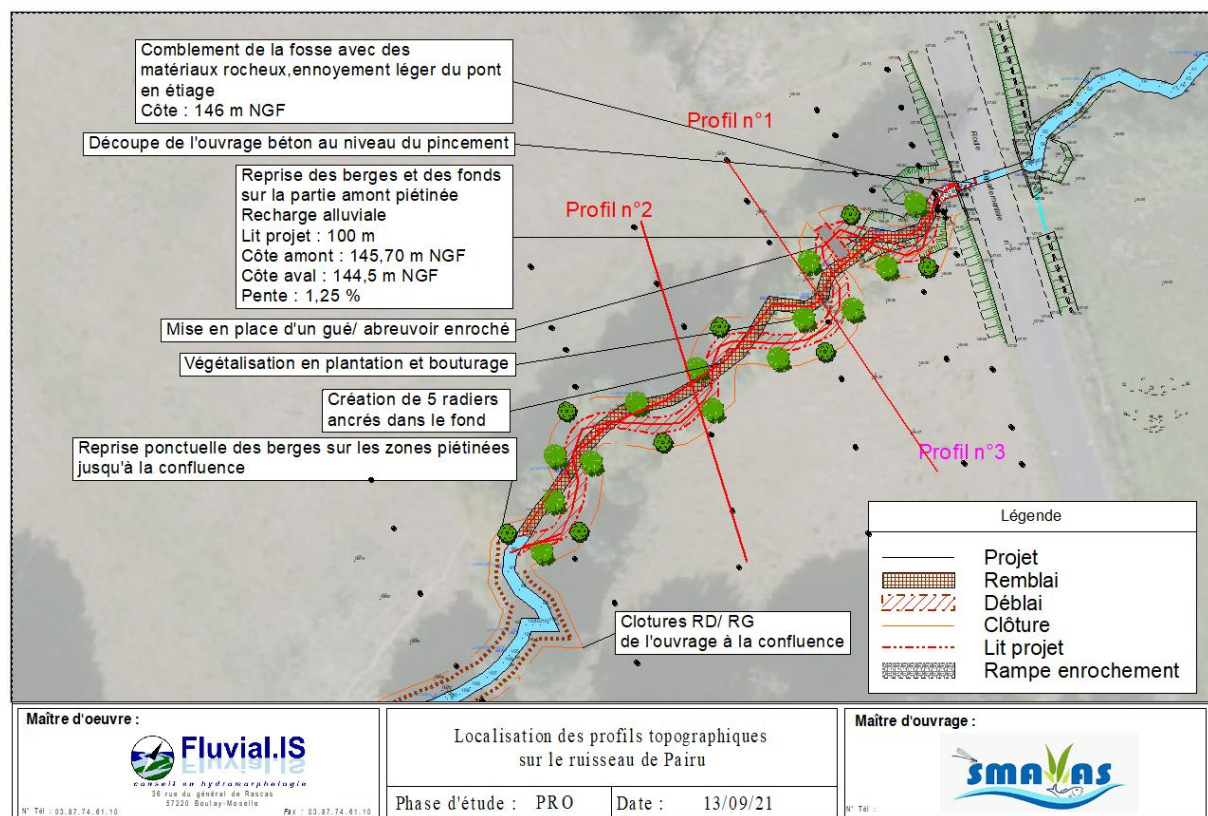
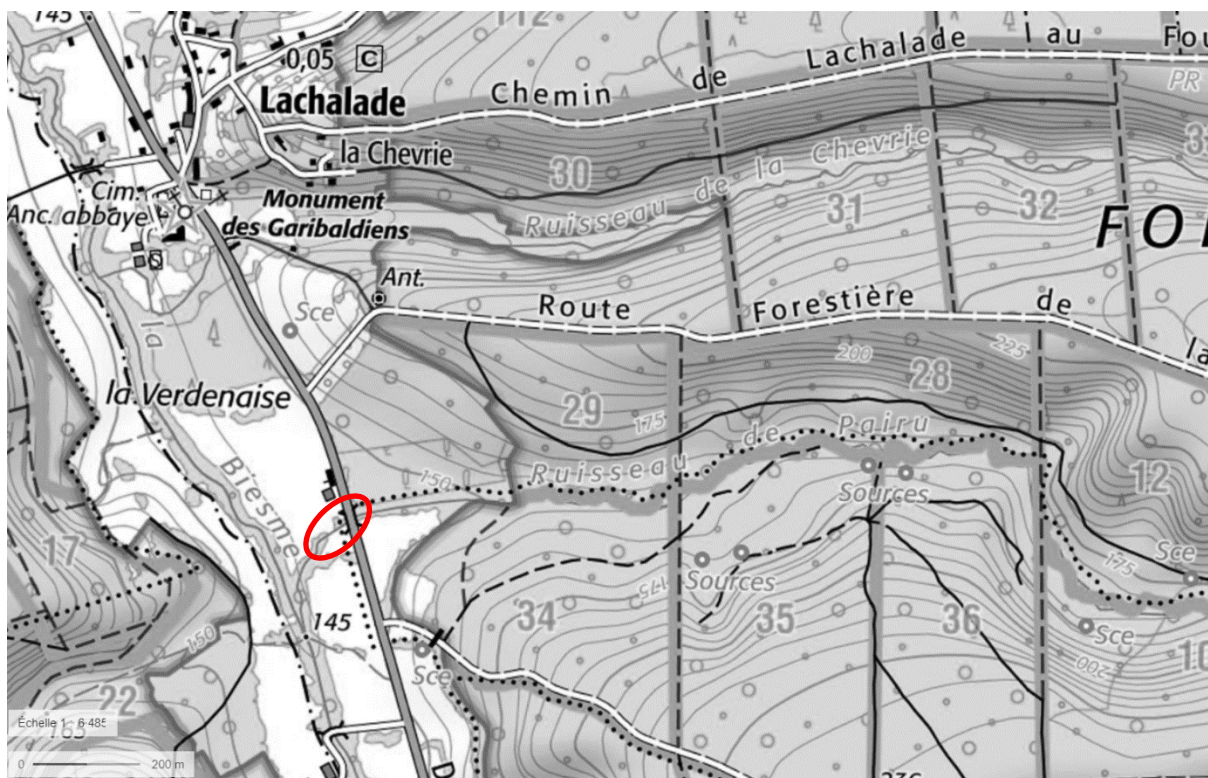


Illustrations des travaux de rétablissement de la continuité écologique du ruisseau de Pairu en aval de la RD 2 (Lachalade)





Chute de 50 cm au droit de l'ouvrage RD 2.



L'ouvrage RD 2 en hautes eaux.



Comme pour les autres affluents de la Biesme, rupture de la continuité écologique en raison de l'érosion régressive qui s'est mise en œuvre sur les affluents de la Biesme suite au redressement passé de la Biesme générant son incision. Sur le Pairu, outre l'ouvrage RD 2, plusieurs seuils racinaires font également obstacle à la continuité écologique. Les travaux de rétablissement de la continuité écologique consistent comme pour le ruisseau de la Gorge aux Sangliers à créer un lit méandriforme en aval de la RD 2 pour contourner les ouvrages faisant obstacle et attraper la hauteur de chute cumulée de 2 m sur un linéaire de 170 ml de nouveau lit méandriforme, au lieu d'un linéaire initial de de cours d'eau de 120 ml. La pente moyenne après travaux de création du lit méandriforme est de 1,17 %.



Radier en sortie de l'ouvrage après comblement de l'ancienne fosse.



Façonnement d'un méandre du futur lit du Pairu, avant reconnexion du cours d'eau et comblement de l'ancien lit. Sur l'ancien lit on perçoit un seuil racinaire en arrière-plan faisant obstacle à la continuité écologique.



Méandre après son profilage à la pelle hydraulique et comblement de l'ancien lit. Les aménagements de diversification et de stabilisation du profil vont pouvoir être mis en œuvre.



Autre méandre façonné avant aménagements de diversification.



Aménagements de diversification et stabilisation du profil du lit méandré : radiers de fond, plats courants, mouilles, disposition de blocs épars. Succession des faciès assurant un maintien pérenne du profil en long souhaité de la rivière et donc de la continuité écologique du ruisseau, ainsi que de multiples habitats.



Radiers et fosses se succèdent. Les pieds de berges sont ensuite bouturés et une clôture à barbelés posées de part et d'autre du cours d'eau jusqu'à la confluence avec la Biesme.



Vue d'ensemble sur plusieurs méandres après l'ensemble des travaux réalisés.



Radier en sortie de l'ouvrage, 2 mois après travaux (début août 2023).



Enchainement des méandres (7 méandres au total). Lit méandriforme d'une longueur de 170 ml. Vue depuis le pont de la RD 2 en août 2023.



Vue sur le 1^{er} méandre 2 mis après travaux et le pont de la RD 2.



Radiers et fosses se succèdent. Quasiment Plus de 80 % de reprise des boutures et revégétalisation rapide des berges.



Photo 2 mois après travaux d'un autre méandre. Autant que possible, quelques arbres ou arbustes ont été conservés. Les souches recépées d'aulnes ou d'érables champêtres reprennent toutes très bien.



Deux passages à gué ont également été aménagés pour permettre le franchissement du bétail, leur accès aux trois prés de l'exploitant et leur abreuvement.



En octobre 2023 (4 mois après travaux), on constate qu'outre la belle reprise des boutures et la revégétalisation naturelle des berges et rives, une végétation hélophyte se développe en pied de berge du ruisseau (joncs, glycérie, ...).



Sortie de l'ouvrage du Pairu en hautes eaux. Piquetage des plantations de ripisylves à réaliser cet hiver 2023. L'implantation de chaque arbre, chaque essence est préalablement piquetée par le SMAVAS et le maître d'œuvre, avant que l'entreprise procède aux plantations.



Volontairement aucune essence courante de ripisylve, de type saule, aulne, frêne, ... n'est prévue dans les plantations ; qui reviendront naturellement. C'est d'ailleurs ce qui est constaté sur le Pairu, où l'aulne glutineux, aubépine, églantier, ... se sont déjà implantés en seulement quelques mois après travaux, de nombreuses autres essences issues de recépage ou de drageons repoussent (érable champêtre, prunellier, ...). Le SMAVAS et le maître d'œuvre ont optés pour une diversification des essences et la plantation d'essences moins courantes en ripisylve : peuplier noir, pommier sauvage, poirier sauvage, tilleul, merisier, chêne pédonculé, érable champêtre, noyer, ...

A noter que le piquetage des essences a pris en compte la sensibilité de chaque essence vis-à-vis du caractère hydromorphique du sol.

Le but de cette diversification est également de voir la tolérance et l'adaptation de toutes ces essences par rapport aux conditions édaphiques rencontrées sur la vallée de la Biesme ; en vue notamment des futures plantations en vallée de Biesme si le projet de reméandrage voit le jour...



Avec les gros débits de cet automne 2023, les faciès ont déjà bien travaillés : les fosses façonnées se recreusent et le transit sédimentaire est bien actif. Sur cette photo, on perçoit au 1^{er} plan en rive droite un banc d'alluvions fraîchement constitué en sortie de méandre... une frayère potentielle pour la truite Fario.



Plan de récolement du tronçon du ruisseau de Pairu reméandré par rapport au cadastre